

Liste des pièces justificatives pour le dossier d'inscription



- ✓ Fiche rassemblant les coordonnées de la famille
- ✓ Le nom et le numéro de téléphone du médecin de famille
- ✓ Nom et numéros de téléphone des personnes autorisées à conduire ou à reprendre l'enfant. Une pièce d'identité sera demandée à toute personne venant chercher l'enfant. La responsable se réserve le droit de juger de la « capacité » de la personne autorisée à reprendre l'enfant.
- ✓ Fiche sanitaire
- ✓ Le compte rendu de jugement de divorce ou attestation écrite du droit de garde signée des deux personnes dans le cas d'une union libre.
- ✓ L'autorisation écrite permettant :
 - l'appel aux services d'urgence, l'hospitalisation de l'enfant et la pratique d'une anesthésie générale si nécessaire, en cas d'impossibilité de joindre les parents.
 - le transport de l'enfant en cas de sortie pédagogique.
 - de photographier l'enfant dans le but d'un affichage au sein de la structure, dans la presse locale
- ✓ La photocopie des vaccinations (les enfants sont soumis aux vaccinations obligatoires prévues par les textes de loi en vigueur). Une contre indication doit être attestée par certificat médical.
- ✓ Le dernier avis d'imposition pour les personnes non allocataires de la CAF (de chacun des deux parents s'il n'est pas commun).
- ✓ L'attestation parentale d'adhésion au règlement de fonctionnement signée des parents.
- ✓ Un cahier petit format
- ✓ Une ordonnance actualisée pour du paracétamol en fonction du poids de l'enfant
- ✓ Paracétamol administré par voie orale
- ✓ Fiche rassemblant les informations concernant les rythmes, rituels et habitudes de vie de l'enfant, toute donnée permettant un meilleur accueil de l'enfant au sein de la structure.